



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-34736>

Département(s) de publication : **29, 56**

Annonce n° **26-34736**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom complet de l'acheteur : VILLE DE TREGUN

Type de Numéro national d'indentification : SIRET

N° National d'identification : 21290293600013

Ville : TREGUNC

Code postal : 29910

Groupement de commandes : Non

Département(s) de publication : 29, 56

Section 2 - Communication

Lien vers le profil d'acheteur : <https://marches.megalis.bretagne.bzh/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=230281&orgAcronyme=a9j>

Identifiant interne de la consultation : 26-24-03_TVX_PONTPRENN

Intégralité des documents sur le profil d'acheteur : Oui

Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non

Nom du contact : SERVICE COMMUN DE LA COMMANDE PUBLIQUE DE CCA

Adresse mail du contact : marches@cca.bzh

Numéro de téléphone du contact : 0230970666

Section 3 - Procédure

Type de procédure : Procédure adaptée ouverte

Conditions de participation :

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Pièces de la candidature telles que prévues aux articles L.2142-1, R.2142-3, R.2142-4, R.2143-3 et R. 2143-4 du Code de la Commande Publique : - Si la situation du candidat le justifie, la copie du ou des jugements prononçant le redressement judiciaire ; - Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager la société, si la personne signataire n'est pas le représentant légal de la société. - Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner. - Renseignements sur le respect de l'obligation d'emploi mentionnée aux articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du Code du travail.

- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du contrat, réalisées au cours des trois derniers exercices disponibles. - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve** : - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les plus importants (montant, époque, lieu d'exécution, s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés à bonne fin).

Technique d'achat : Sans objet

Date et heure limite de réception des plis : 27/04/2026 à 12:00

Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite

Réduction du nombre de candidats : Non

Possibilité d'attribution sans négociation : Non

L'acheteur exige la présentations de variantes : Oui

Section 4 - Identification du marché

Intitulé du marché : Travaux de réalisation d'une voie cyclable et de modernisation de la route de Pont Prenn à Trégunc

Code CPV principal - Descripteur principal : 45233162

Type de marché : Travaux

Description succincte du marché : Travaux de réalisation d'une voie cyclable et de modernisation de la route de Pont Prenn à Trégunc

Lieu principal d'exécution du marché : Route de Pont Prenn - 29910 Trégunc

Durée du marché (en mois) : 12

La consultation comporte des tranches : Non

La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non

Marché alloti : Oui

Section 5 - Lots

- **Description du lot** : LOT 01 - Voirie et Réseaux divers

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45233162

Lieu d'exécution du lot : Route de Pont Prenn - 29910 Trégunc

- **Description du lot** : LOT 2 - Signalisation verticale et horizontale

Code(s) CPV additionnel(s) - Descripteur principal : 45233221

Lieu d'exécution du lot : Route de Pont Prenn - 29910 Trégunc

Section 6 - Informations Complémentaires

Visite obligatoire : Non

Autres informations complémentaires : Chaque lot fera l'objet d'un marché. Les candidats ont la possibilité de soumettre des offres pour tous les lots. Variante libre uniquement pour le lot n° 1. Cette consultation comporte des conditions d'exécution à caractère environnemental dont le détail est indiqué dans le CCAP, comme suit : « Mise en place d'un SOPAQ et d'un SOSED ». Le respect de ces dispositions est une condition de la conformité de l'offre. Une offre comportant des réserves ou ne respectant pas ces conditions d'exécution particulières sera déclarée irrégulière au motif du non-respect du cahier des charges. Chaque titulaire concerné devra mettre en oeuvre tous les moyens

dont il dispose pour respecter ces objectifs de développement durable dans le cadre de l'exécution des prestations. La maîtrise d'oeuvre est assurée par RG-MO - FILEO CONSEIL Les critères retenus de l'ensemble des lots pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante : - 1-Prix des prestations (apprécié au regard du montant total en Euros TTC au Détail Quantitatif Estimatif (DQE)). 50 % - 2-Valeur technique (appréciée au regard du mémoire technique justificatif qui devra développer les sous-critères ci-dessous et suivant les stipulations du CCTP et ses annexes.) 40 % - 3-Valeur environnementale (Appréciée sur la base d'une note méthodologique (4 pages maximum) précisant l'approche environnementale propre au chantier et les moyens mis en oeuvre pour réduire l'empreinte carbone du chantier et la gestion des déchets). 10 % Les détails des sous-critères pour chacun des lots sont indiqués à l'article 8.2 du Règlement de la Consultation, ainsi que les méthodes d'analyse. La durée du marché, pour chaque lot, est de 12 mois à compter de la date de notification, et s'achève par la réalisation des travaux et le règlement du solde financier. L'exécution des travaux débute à compter de la date de la notification de l'ordre de service, pour chacun des lots. Le délai global prévu pour l'exécution de l'ensemble des prestations est précisé à l'article 5.1 du CCAP. Les prestations sont réglées par des prix unitaires et les prix sont révisables mensuellement selon les indications à l'article 6.2 du CCAP.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 03/04/2026